



La Bourse Professionnelle de la Photo de Mer a pour vocation de découvrir et promouvoir talent d'un photographe professionnel à travers le thème du Festival : la mer.

La Ville de Vannes offrira au lauréat 8000 € pour réaliser le projet qu'il aura proposé, dans le but de présenter une exposition en 2011 lors de la prochaine édition du Festival.

Le choix du sujet est libre et autorise toutes les expressions photographiques. Pour concourir, il est nécessaire de présenter un dossier constitué des éléments suivants :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli
- Un texte de présentation du projet (note d'intention détaillée, max. une page A4)
- Cinq à dix photographies provenant de travaux personnels
- Un curriculum vitae / biographie (présentant entre autres les expositions réalisées, ouvrages publiés...)
- Une copie de la carte de presse de l'auteur ou des preuves de publications.
- **L'ensemble du dossier devra être présenté sur cdrom et version papier**  
(Aucun document ne sera retourné à son auteur)

### Clôture des candidatures : le lundi 15 mars 2010

*Bulletin d'inscription à remplir en lettres majuscules*

Civilité :     Madame                       Mademoiselle                       Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code postal/ Ville : .....

Email : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

Comment avez-vous eu connaissance de la Bourse Professionnelle de la Photo de Mer ?

.....

Date :

Signature du Candidat\* :

Dossier à envoyer avant le 15 mars 2010, par la Poste en recommandé avec accusé de réception à :

**Bourse Professionnelle de la Photodemer**  
**Direction de la Communication et de l'Événementiel**  
**Hôtel de Ville**  
**Place Maurice Marchais**  
**BP 509 - 56019 VANNES CEDEX**

\* La signature du candidat implique l'acceptation du règlement de la Bourse Professionnelle de la Photo de Mer 2010 organisée par la Ville de Vannes, disponible sur le site internet [www.lamerenimages.fr](http://www.lamerenimages.fr) ou par courrier sur simple demande.

